# Habilitation Electrique /BT/TBT/HTA/HTB - Initiale

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (article L. 4121-1 du code du travail).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

# **Objectifs**

Cette formation a pour but de préparer le personnel non-électricien réalisant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées à travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510

- Acquérir les connaissances concernant la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique notamment lors de fouilles
- Connaître les modalités d'intervention pour effectuer notamment opérations de ripage, soutènement de câbles, nettoyage, coupe de fourreau
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BF HF
- Transmettre aux participants les règles d'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à un endommagement de réseau



### **Public Visé**

Toute personne amenée à réaliser des travaux non électriques dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées



### **Pré Requis**

Aucune connaissance en électricité n'est requise pour suivre cette formation

Etre titulaire de l'AIPR est préconisé Lire et parler le français

# Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation HF/BF

Attestation individuelle de formation Avis d'habilitation remis à l'employeur

### Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations

Supports illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

# Parcours pédagogique

#### THEORIE

L'habilitation électrique :

- les dangers de l'électricité
- l'évaluation des risques électriques sur chantier
- les grandeurs électriques
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection individuelle et collective
- les rôles des intervenants et les titres d'habilitation, les opérations autorisées
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- les modes opératoires :
  - le dégagement de canalisation
  - le ripage du câble
  - le soutènement de câble et des accessoires
  - l'ouverture des fourreaux
  - que faire en cas d'endommagement
  - les interdictions

#### **PRATIQUE**

Travail sur fouille pédagogique

Repérage du type d'opération à effectuer et les moyens à mettre en œuvre Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et identification du mode opératoire

Mise en œuvre de modes opératoires, soutènement de câble, ripage, ouverture de fourreaux

#### Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention des risques électriques



## Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples Partie pratique : Evaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

## Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

**Effectif** 

10



Nous contacter

**7.00** Heures

Contactez-nous!

Sophie RENAUD Responsable pédagogique

Jour

Tél.: 0344650800

Mail: srenaud@gesfor.fr